

■ L E S A M I S D E ■  
**l'École de Paris**

<http://www.ecole.org>

**Les Petits Déjeuners  
"Confidences"**

*organisé grâce aux parrains  
de l'École de Paris :*

Accenture  
Air Liquide\*  
Algoé\*\*  
ANRT  
AtoFina  
Caisse Nationale des Caisses  
d'Épargne et de Prévoyance  
CEA  
Chambre de Commerce  
et d'Industrie de Paris  
CNRS  
Cogema  
Conseil Supérieur de l'Ordre  
des Experts Comptables  
Centre de Recherche en gestion  
de l'École polytechnique  
Danone  
Deloitte & Touche  
DiGITIP  
École des mines de Paris  
EDF & GDF  
Entreprise et Personnel  
Fondation Charles Léopold Mayer  
pour le Progrès de l'Homme  
France Télécom  
FVA Management  
Hermès  
IDRH  
IdVectoR  
Lafarge  
Lagardère  
Mathématiques Appliquées  
PSA Peugeot Citroën  
Renault  
Saint-Gobain  
SNCF  
Socomine\*  
THALES  
TotalFinaElf  
Usinor

\*pour le séminaire  
Ressources Technologiques et Innovation

\*\*pour le séminaire  
Vie des Affaires

(liste au 1<sup>er</sup> mai 2001)

**COMMENT ETRE RECONNU  
COMME UN AUTEUR ?**

par

**John P. van GIGCH**  
California State University, Sacramento

Séance du 4 octobre 1994  
Compte rendu rédigé par Mathieu Dunant et Vincent Schachter

*L'Association des Amis de l'École de Paris du management organise des débats et en diffuse  
des comptes rendus ; les idées restant de la seule responsabilité de leurs auteurs.  
Elle peut également diffuser les commentaires que suscitent ces documents.*

© École de Paris du management - 94 bd du Montparnasse - 75014 Paris  
tel : 01 42 79 40 80 - fax : 01 43 21 56 84 - email : [ecopar@paris.ensmp.fr](mailto:ecopar@paris.ensmp.fr) - <http://www.ecole.org>

Michel Berry et moi avons eu beaucoup de mal à mettre au point le titre de cette réunion. Nous avons tout d'abord pensé à *Comment publier à l'étranger ?* ; c'est je crois l'intitulé qui vous a été communiqué. Notre choix s'est porté ensuite sur une formulation et un concept sensiblement différents : *Comment être reconnu comme un auteur ?* L'ajout d'une précision géographique aurait pu permettre de tenter une synthèse entre les deux problématiques, qui se serait traduite par : *Comment être reconnu comme un auteur en Amérique ?...*

Mais la difficulté n'a pas été tranchée. Volontairement. En effet, et au-delà de ces divergences terminologiques, la multiplicité des énoncés révèle la complémentarité des approches possibles, mais sûrement aussi l'existence — la persistance ? — de quelques malentendus transatlantiques. En partant d'une question très générale, nous avons souhaité laisser le champ libre à une discussion qui permettra de confronter les points de vue.

Je vais donc me contenter de vous donner, dans mon exposé, des éléments de réponse à une interrogation de portée universelle et quasiment métaphysique pour un chercheur : *Comment être reconnu comme un auteur ?* Et autant l'annoncer immédiatement : je suis persuadé que tout universitaire, quelle que soit son origine, se trouve confronté, dès lors qu'il essaye de publier un article dans une revue scientifique, à un ensemble d'obstacles que je qualifierais d'invariants, parce qu'ils transcendent très largement les particularismes nationaux.

### **Us against them**

Mon but n'est évidemment pas ici d'établir un catalogue des "trucs et astuces" utiles pour se faire publier ou de vous dévoiler en avant-première les secrets de mon prochain How-to-book. J'ai par contre eu envie de partir d'une devise que vous connaissez bien, celle de la République française. Et je me suis demandé si ces trois mots, - Liberté, Égalité, Fraternité -, pouvaient rendre compte de la réalité des comportements observés dans le monde de la publication.

La réponse est non, très certainement ! Parce qu'aujourd'hui, ce monde, auquel nous devons faire face, en tant qu'auteurs, est redoutablement bien organisé. En Anglais, je le qualifie habituellement de "international world of publishing". Je ne suis pas certain que traduire cette expression par le terme de "mafia" serait si exagéré... D'après moi, le véritable conflit n'oppose donc pas les Français aux Américains, mais, sur un tout autre plan, les auteurs aux responsables des diverses publications scientifiques. C'est à ce groupe monolithique, jouissant d'une véritable rente de situation du fait de son monopole, qu'il nous faut nous attaquer.

### **L'illusion de l'égalité**

Dans le monde de la publication, quand on parle d'égalité, on pourrait imaginer que les auteurs bénéficient tous des mêmes chances de se faire publier lorsqu'ils se présentent devant un éditeur. Bien entendu, rien n'est moins vrai. Trois explications peuvent permettre de le comprendre.

La première tient aux talents propres des auteurs, c'est une évidence, mais aussi, à leur capacité technique de maîtriser un certain nombre d'outils. En qualifiant ces facultés de techniques, je veux signifier qu'elles ne sont en rien liées à la qualité fondamentale des travaux des universitaires concernés, mais simplement à la façon dont ces derniers procèdent pour mener à bien leurs recherches ou pour faire connaître leurs résultats. Inutile, sans doute, de s'étendre plus longuement sur les avantages que procurent technologies modernes de communication, accès aux bases de données ou "E-mail". Un autre problème crucial est celui des langues. Quoi de plus difficile pour un étranger, même s'il manie l'Anglais de façon excellente, que de préparer un texte destiné à une revue britannique ou américaine avec une qualité de rédaction égale à celle qui aurait été la sienne s'il avait pu s'exprimer dans sa langue natale !

Autre facteur discriminant en termes d'égalité, la qualité variable des revues. Pour parler du domaine qui est le mien, vous savez qu'un classement des revues de management stratégique est régulièrement effectué. Classement qui est d'ailleurs en évolution constante. Et naturellement, tout auteur désirant faire publier un article va s'intéresser d'abord aux revues les mieux considérées, en partant de la première, ou de celle qu'il considère comme lui étant la plus favorable, puis en descendant dans la liste au fur et à mesure des refus qui lui seront opposés. On retrouve ici une illustration de ce combat des auteurs contre les responsables de revues - "us against them" - dont je soulignais tout à l'heure l'importance. Pour détailler un peu plus, je propose un classement des revues en quatre catégories :

- les revues professionnelles, essentiellement lues par les universitaires ;
- les revues techniques, destinées aux praticiens et à leurs entreprises ;
- les revues et magazines économiques ;
- les magazines grand public.

Enfin, l'égalité - ou inégalité - entre auteurs est très nettement liée aux institutions, universités ou facultés, dont ceux-ci sont originaires. Mieux vaut naturellement, pour se faire publier, être professeur à Stanford que dans un two-year college du Middle-West. À qualité de travaux égale, un chercheur établi dans un centre moins prestigieux qu'un autre de ses confrères se verra donc désavantagé a priori par les éditeurs.

### **Une coterie : les gate-keepers**

Comment être publié ? Point de passage obligé dans la quasi-totalité des revues : le comité de lecture. Peuplés de mandarins - d'experts, pour employer un mot à la mode - ces comités ont une mission : maintenir la ligne éditoriale de la revue, garantir la haute tenue des papiers publiés. Leurs membres sont le plus souvent, il est vrai, de remarquables chercheurs, reconnus pour la qualité de leurs travaux. De leurs travaux... donc de leurs publications ! Ce système peut ainsi se scléroser très vite. Si la composition du dit comité de lecture est par exemple trop monolithique, faibles sont les chances de le voir accepter un article innovant, ou simplement quelque peu original. Il va sans dire que de telles pratiques ne favorisent guère les remises en cause, ou les changements de paradigme. Et puis, plus prosaïquement, quel va être, à votre avis, le réflexe naturel d'un très éminent professeur chargé d'évaluer la qualité d'un article proposé à la revue ? Son premier regard se portera certainement vers la bibliographie, pour savoir si le prétendant à la gloire éditoriale a su s'inspirer des quelques bons auteurs indispensables... au nombre desquels, sa modestie dût-elle en souffrir, il n'hésitera pas à se ranger : on ne fait tout de même pas partie du comité de lecture par hasard !

Plus sérieusement, ces experts constituent donc, dans chaque publication importante, une sorte de coterie qui se considère comme l'élite gardienne du temple : ce sont les "gate-keepers" de la revue, et plus largement, de la profession. Nous devons tous être jugés à leur aune. Inutile de préciser qu'en tant que chercheur américain, j'ai les mêmes difficultés que vous, universitaires français, à faire accepter mon article par ces gate-keepers : je rencontre les mêmes obstacles que vous, et la valeur de mon travail est estimée selon des critères qui ne reconnaissent pas les frontières.

La marge de manœuvre dont les auteurs disposent vis-à-vis des responsables de publications est d'ailleurs très faible. Règlements et procédures sont imposés par le comité de rédaction, souverain en la matière, qui abuse, à mes yeux, de son pouvoir discrétionnaire. Difficile, donc, pour un auteur de tenter de coopérer avec les rédacteurs en chef de la revue, dans le but d'améliorer son article, ou de tenir compte des observations formulées. Et fait plus inquiétant encore, s'il est accepté, le papier doit ensuite subir l'épreuve de la relecture. Celle-ci est effectuée par des correcteurs dont les motivations sont beaucoup plus esthétiques que scientifiques. Ces derniers ont en général assez peu de scrupules à faire subir à l'article, sans en avertir le principal intéressé, des modifications de forme qui ne vont pas toujours sans en altérer le fond. N'y voyez-vous pas un risque pour la liberté d'expression des auteurs ?

## Le monopole des maisons d'édition

Les auteurs se plaignent ainsi avec raison de ne pouvoir exercer aucun contrôle sur la façon dont leurs articles sont examinés et publiés. Ils sont à la merci d'un système que je considère comme méprisant, et même insultant, à leur égard. Si vous me permettez une petite digression, je tiens à souligner que, malheureusement, les procédés que je dénonce dans le cas de la publication d'articles dans des revues, sont tout aussi fréquents en ce qui concerne l'édition de livres. Dès qu'il signe un contrat avec un auteur, l'éditeur obtient en effet un pouvoir absolu sur l'œuvre. En cas de publication dans un pays étranger, l'auteur perd par exemple toute possibilité de contrôle sur la traduction. Et il n'est pas rare que ses droits ne lui soient pas même versés ! Bref, les auteurs doivent respecter une règle du jeu qui leur est imposée, et qui ne résulte ni d'une négociation ni d'une entente.

Les éditeurs sont aujourd'hui dans une situation que je n'hésite pas à qualifier de monopole. Et on peut d'ailleurs encore observer des processus de concentration, notamment au bénéfice des Néerlandais. Contrairement à ce que l'on pourrait en effet imaginer, beaucoup de maisons d'édition scientifique sont désormais basées, non pas aux États-Unis, mais aux Pays-Bas. Cette tendance, connue en ce qui concerne des disciplines comme la physique ou l'astronomie, devient également sensible dans le cas de la recherche en management. Il est ainsi notable que les maisons d'édition rachètent continuellement des publications pour en obtenir le contrôle et placer à leur tête leurs propres rédacteurs. Quelle place pour la fraternité dans un tel monde ?

## Pas de complot contre les Français

Comme le montre l'analyse des relations entre chercheurs et éditeurs, le rapport de force penche très nettement en faveur de ces derniers. Mais une bonne maîtrise des variables en jeu peut néanmoins permettre aux universitaires de mettre en œuvre des stratégies efficaces afin d'être publiés. Je voudrais également souligner une conviction profonde : le combat n'oppose pas du tout, dans le monde de l'édition scientifique, les Français aux Américains, mais les chercheurs aux éditeurs. Je ne pense pas qu'il existe un "complot mondial" pour empêcher les auteurs français d'être publiés. Au contraire, j'estime que nous devons tous ensemble faire face à ce que j'appelle le monde international de la publication. Je propose donc d'essayer de mettre en place les bases d'un partenariat qui nous relierait d'un côté à l'autre de l'Atlantique. Pourquoi pas en ouvrant un bureau de l'École de Paris à Sacramento ?

## DÉBAT

**Un participant :** *Je pense que chacun d'entre nous aura pu retrouver, dans le tableau que brosse John P. van Gigch, le souvenir de situations familières. Preuve que des deux côtés de l'Atlantique, les rapports entre auteurs et éditeurs ne sont pas toujours simples ! Mais de là à dire que les Français, les Allemands ou les Espagnols sont confrontés aux mêmes types de difficultés que les Américains, je ne suis pas d'accord. Je pense au contraire que ces situations ne sont pas comparables. L'explication tient en trois points.*

*Première différence de taille : la culture. L'universitaire américain, contrairement à la plupart de ses homologues européens, sera en effet très naturellement en phase avec le paradigme dominant dans le monde de la recherche de son pays. C'est un truisme ! Mais, de plus en plus, les grandes revues scientifiques s'alignent elles aussi sur ce paradigme. Ceci confère donc au chercheur d'outre-Atlantique un avantage important en termes de proximité culturelle. Aux États-Unis, la mode est par exemple en ce moment aux études quantitatives : l'universitaire de San Francisco s'en sera imprégné, alors qu'un Français pourra se faire piéger par la pratique d'une démarche qualitative, qui lui sera peut-être plus familière.*

*Par ailleurs, et comme cela a été souligné, un Américain dispose dans ses bases de données, dans ses bibliothèques, de l'ensemble de l'appareil critique et des références qu'il est nécessaire de connaître ou de citer, pour espérer publier un article. Que ce soit*

grâce aux CD-ROM, ou au bouche à oreille, il a sous la main tout ce qu'il faut, pour citer qui il faut. Simplement parce qu'il est sur place !

Enfin, pour les universitaires américains, les enjeux liés à la publication sont beaucoup plus déterminants que pour la plupart de leurs confrères européens. En schématisant, on pourrait dire qu'il s'agit d'arriver le plus haut possible dans l'université la plus prestigieuse... alors qu'en France, on peut être bloqué par des problèmes statutaires : la motivation, et en particulier, la pression qui pousse à publier pour se faire connaître, est donc beaucoup plus grande dans le monde de la recherche aux États-Unis qu'ailleurs.

Bref, la culture est différente, les moyens techniques sont différents, et les enjeux sont différents ! Américains et non-Américains ne sont donc pas à égalité !

### **Français, Américains : une égalité de façade ?**

**Int. :** Pour aller dans le sens de l'intervention précédente, je tiens à souligner que le système que nous décrivons n'est pas composé d'acteurs de poids égaux. Je ne parle pas ici du conflit entre chercheurs et responsables des revues, mais de la concurrence que se livrent les différents pays entre eux, à travers leurs universités ou leurs centres de recherche. Ces rivalités ne sont pas seulement des conflits de personnes ou de groupes : elles témoignent également de l'existence d'approches scientifiques différentes face à un enjeu donné, elles mettent en évidence la pluralité des traditions de recherche. Et aujourd'hui, l'un des partenaires est nettement dominant : il s'agit bien entendu des États-Unis, qui tendent à imposer, pas nécessairement par volonté impérialiste, mais simplement par le rayonnement qu'ils exercent sur l'ensemble de la communauté scientifique, leurs propres paradigmes. Cette forme de pression s'exerce en particulier sur les revues, qui constituent des moyens privilégiés de transmission de la connaissance. Je me pose donc une question très simple : comment faire connaître et reconnaître aux États-Unis quelque chose qui sort des normes américaines, du standard américain ?

### **Censure et tabous : la France aussi**

**J. John P. van Gigh :** La question que vous posez est au cœur du problème : comment faire pour se délivrer de cette forme de censure qu'imposent les responsables de revues, en s'opposant le plus souvent à la diffusion d'articles en décalage par rapport aux idées dominantes ? Je vous répondrai, comme j'ai tenté de le faire sous forme de boutade tout à l'heure, en insistant sur la nécessité de voir les auteurs se regrouper, afin de développer une nécessaire solidarité qui pourrait s'opposer à la puissance des éditeurs. Néanmoins, contrairement à vous, je ne pense pas qu'un Américain a plus de facilité qu'un Français, par exemple, à faire publier des travaux originaux ou dérangeants : les chercheurs sont tous jugés selon les mêmes critères, et, en général, subissent malheureusement la même censure.

**Int. :** Je souhaite illustrer le débat par un exemple personnel. J'ai eu récemment l'occasion d'être chargé de la rédaction de deux numéros d'une revue publiée par l'université de Harvard, qui s'intitule *French politics and society*. Lorsque j'ai décidé de consacrer l'un de ces deux numéros au livre d'Yves Mény, qui traite du phénomène de la corruption, personne ne s'y est opposé, bien au contraire ! Des auteurs français, des idées françaises, peuvent donc parfaitement s'exporter dans des revues outre-Atlantique, malgré les différences culturelles. Ne versons pas néanmoins dans l'angélisme : les obstacles sont encore nombreux. Mais dans les deux sens. J'en tiens pour preuve l'accueil réservé en France à un livre - *How we die* -, paru il y a déjà trois ans aux États-Unis. Cet ouvrage, écrit par un professeur de Yale, a été en tête de la liste des meilleures ventes en Amérique pendant plusieurs mois. Il vient de sortir en France, sous le titre de *Mourir*. Et je n'ai pas vu un seul compte-rendu, un seul commentaire le concernant...

**Int. :** Ce sujet est en effet complètement tabou en France. Le livre commence à peine à se vendre, grâce au bouche à oreille. Le premier article de presse qui lui est consacré vient

*enfin de paraître. Encore est-il violemment critique : preuve que les phénomènes de société jouent des deux côtés de l'Atlantique, en imposant des barrières... Et puisque vous avez parlé des maisons d'édition, je voudrais vous expliquer comment moi, en tant qu'éditeur, je réagis. C'est d'abord comme lecteur, que je m'intéresse aux articles ou aux travaux qui me sont proposés. Je demande simplement, et avant toute autre chose, aux auteurs de me passionner. Il m'est arrivé de publier des livres qui n'ont rencontré qu'un succès d'estime, sans avoir de regrets a posteriori, car je les considère comme des œuvres importantes. On nous propose en moyenne deux livres par jour : je lis donc beaucoup. Encore une fois, ce que je demande aux auteurs, c'est de m'intéresser, d'être originaux. Les chercheurs ne doivent pas oublier qu'ils n'écrivent pas pour leurs pairs, mais pour le public.*

**Int. :** *Il ne faut pas tout mélanger. Lorsqu'un auteur publie, c'est souvent pour être confronté à la critique, au jugement de ses pairs, pour faire avancer la réflexion... On peut bien sûr faire d'autres journaux, tournés vers des cibles différentes, comme les responsables d'entreprise. Mais il s'agit de publications distinctes. Les mêmes auteurs peuvent publier des deux côtés, mais pas en même temps, et pas de la même façon.*

### **Comment être lu par ceux qui n'ont pas le temps de lire ?**

**Int.<sup>1</sup> :** *Je suis moi très frappé par la séparation que l'on fait aux États-Unis, entre les revues lues par les chercheurs et les revues lues par les praticiens. Thinking et doing constituent là-bas deux mondes à part : c'est vraiment l'une des pathologies du système, qui évoque à mon sens la scolastique du Moyen-Âge, lorsque les savants ne parlaient plus qu'aux savants. C'est pour cela que nous avons créé la revue Gérer et Comprendre, en souhaitant la rendre à la fois lisible aux yeux des praticiens, et respectable à ceux des chercheurs. Ce qui veut dire qu'au sein du comité de rédaction, pour qu'un article recueille l'adhésion, il faut qu'un praticien puisse dire "ça me parle" et qu'un chercheur lui réponde "ça tient debout".*

*Comment faire pour diffuser de telles idées aux États-Unis. J'ai rapidement conclu qu'on ne pouvait pas y transposer la revue. D'abord en raison de problèmes techniques, de traduction notamment, mais surtout parce que j'ai observé que les Américains n'avaient pas le temps de lire des revues étrangères : les universitaires ont par exemple des mois de retard sur leurs seules lectures obligatoires ! J'ai alors tenté de déceler d'autres façons possibles d'agir. Et nous avons ainsi créé l'École de Paris, qui organise - entre autres choses - la diffusion régulière, sous une "étiquette" séduisante et facilement identifiable, de plusieurs séries de papiers. Ces articles ou comptes rendus sont volontairement courts, une dizaine de pages environ, pour que les Américains aient à la fois le temps et l'envie de les lire.*

**Int. :** *Je suis totalement en désaccord avec l'idée selon laquelle une revue d'origine européenne ne peut être reconnue aux États-Unis. Je peux vous citer plusieurs cas de réussites de ce type, et pour prendre un exemple que je connais bien, j'ai moi-même participé à la création et au développement d'une revue européenne dans le domaine du marketing, qui rencontre un bon succès auprès des Américains. Certes, une telle initiative prend toujours du temps et n'est sans doute pas envisageable sans une collaboration soutenue entre universitaires originaires de plusieurs pays. Mais nous devons être persuadés qu'il est possible d'emprunter cette voie. Certaines périodes sont d'ailleurs particulièrement opportunes, par exemple lorsqu'on assiste à la montée en puissance d'une nouvelle approche, d'une nouvelle tendance... non encore relayée par un support écrit : les premiers à réagir ont la possibilité de lancer une revue qui a des chances de devenir rapidement la publication de référence en la matière.*

**Int. :** *Je nuancerais le propos en soulignant que d'une branche à l'autre, le contexte n'est pas du tout le même. Les mathématiques, la physique... se ressemblent beaucoup dans tous les pays du monde. Mais la recherche en management est une discipline située au*

---

<sup>1</sup>On reconnaîtra ici Michel Berry

*carrefour des données économiques, sociologiques et culturelles d'une nation, où les différences sont donc fortement marquées et ressenties. Par conséquent, je ne suis pas sûr qu'en la matière, les idées puissent voyager très facilement, ce qui rend ainsi délicate toute tentative d'implantation de revue.*

### **Un village planétaire**

**Int. :** *Néanmoins, dans ce domaine où il existe des approches multiples, les Américains sont justement demandeurs de variété, tout en se rendant compte qu'ils ne peuvent pas toujours la produire eux-mêmes, quand il s'agit de pratiques qu'ils connaissent mal. Ce désir de faire connaissance avec d'autres traditions de recherche est motivé par l'internationalisation - supposée - de la communauté scientifique. Selon un mythe persistant, celle-ci serait en effet d'une nature de plus en plus ouverte. Aux États-Unis, on peut donc maintenant rencontrer beaucoup d'Américains qui disent : "il faut que nous soyons plus internationaux". Mais ils ne savent pas comment faire, parce qu'ils se rendent compte qu'ils ne peuvent lire dans leurs revues, que des articles qui sont en phase avec le style de la publication. Les papiers correspondant à des approches étrangères, à des paradigmes qui leur sont inconnus, ne sont pas publiés dans leur pays. Et parallèlement, ils ne savent pas quoi lire à l'étranger. Les chercheurs se demandent d'ailleurs d'autant plus comment faire pour prendre part à cette mondialisation dont on leur vante les mérites, qu'ils n'avaient jusqu'à présent que des repères très provinciaux, à la différence des hommes et femmes d'affaire qui mènent, déjà depuis longtemps, une vie internationale. Il y a donc là des espaces qui s'ouvrent, et qu'il nous faut occuper en choisissant le support le mieux adapté possible.*

**Int. :** *Comment publier aux États-Unis ? J'ai quelques solutions pratiques à vous proposer. La première d'entre elles, consiste à mon avis, à essayer de publier en collaboration avec des collègues étrangers. C'est sans doute la meilleure façon de rentrer dans un réseau, voire d'en créer un. La deuxième suggestion est, pour un jeune chercheur, de tenter de se faire inviter dans une bonne université aux États-Unis et de travailler un an là bas. Ceci repose essentiellement sur le jeu des lettres de recommandation.*

**JPvG. :** *Mais ces lettres de recommandation ne sont pas faciles à obtenir pour un chercheur insuffisamment introduit dans le milieu de ceux qui "comptent". Nous devrions tenter de trouver d'autres moyens mieux ouverts à tous. Plus généralement, les bons auteurs, ceux qui sont créatifs, qui fourmillent d'idées, qui peuvent être des Prix Nobel de demain, ne proviennent pas nécessairement de ces universités que nous considérons comme les meilleures. Nous devons donc trouver un moyen de démocratiser les procédures de publication, pour donner à tout auteur proposant un article intéressant la possibilité de se faire connaître, sans risquer la censure des comités de rédaction et de lecture.*

### **"Us against them" ou ..... nous contre nous-mêmes ?**

**Int. :** *Je voudrais nuancer ce qui est dit sur le thème "us against them". Les rédacteurs en chef de revues, les comités de rédaction, ne tombent tout de même pas du ciel ! Et ils ne sont pas non plus nommés arbitrairement par les maisons d'édition. Ils sont désignés par leurs pairs, à l'issue de procédures complexes, où la préoccupation est de prendre des gens qui ont non seulement publié eux-mêmes des travaux, mais qui sont surtout le plus ouverts possible aux différentes tendances existantes. Certains de mes collègues, de très haut niveau, mais considérés comme un peu étroits d'esprit, par exemple parce qu'ils ont toujours mené leurs recherches dans un même style, ont rapidement perdu leur chance d'être choisis pour ce type de postes.*

*De plus, les comités de lecture se renouvellent à partir des publications. Je ne crois donc pas que l'on puisse dire que le système soit complètement figé. Mais il n'en demeure pas moins que nous, Français ou Européens, ne pourrions pas être dans ces comités si nous ne commençons pas par publier et par pénétrer ce milieu petit à petit. Cela ne se fait pas du jour au lendemain. Il existe toutefois des procédures qui permettent de se faire*

*connaître : je ne peux à cet égard qu'insister sur l'utilité des conférences. Contrairement à ce que l'on peut imaginer, et si l'on excepte les plus prestigieuses, il n'est en général pas très difficile pour un jeune chercheur de pouvoir y intervenir. Et une telle expérience lui permettra de comprendre comment les choses se passent, d'établir des contacts... ce qui l'aidera par la suite à être publié.*

*En termes d'ouverture, je pense que les signes d'une amélioration sont perceptibles, en tout cas dans le domaine qui est le mien, le marketing, où les quatre ou cinq principales revues américaines existantes ont des profils vraiment très contrastés. J'ai d'ailleurs en mémoire plusieurs exemples récents d'auteurs français ayant publié dans ces revues des articles de grande qualité qui furent remarqués.*

*Dernière chose, je crois qu'il est intéressant, comme cela vient d'être fait, de se demander comment réagir face à la prépondérance des éditeurs d'inspiration américaine : l'idée de développer des revues vraiment européennes est sûrement la bonne. Avec un objectif double : d'abord le fait d'associer plusieurs pays permet de multiplier les approches, de confronter les traditions de recherche ; et dans le même temps, c'est un moyen efficace pour attirer les auteurs américains, en particulier lorsque ces derniers désirent eux-mêmes publier des articles qui sortent un peu des normes ! Bref, il faut développer des initiatives pour être plus visibles aux États-Unis. Et cela peut se faire à la fois en pénétrant les revues américaines et en développant nos propres revues européennes.*

**Int. :** *Pour en revenir au "nous contre eux", je pense pour ma part qu'il s'agit beaucoup plus d'un "nous contre nous-mêmes". En réalité, les gens qui sont dans les comités de lecture sont aussi des auteurs. Et il n'y a personne de plus dur envers un auteur qu'un autre auteur ! Quant à la difficulté de faire accepter par une revue un article original, le problème se pose certainement pour un universitaire français, mais il se pose de la même façon pour un chercheur américain ou d'une toute autre nationalité. De façon générale, les membres des comités de lecture tendent à éviter le risque. Tout ce qui dévie de la ligne devient difficile à publier. Mais ceci est vrai pour tout le monde : Français et Américains.*

### **Union européenne, union sacrée ?**

**Int. :** *On a beaucoup parlé des Américains, et je regrette que l'on n'ait pas assez parlé des universitaires européens. Je crois que l'une des démarches essentielles doit consister à créer des pôles de recherche transeuropéens suffisamment importants pour que tous les Européens puissent se reconnaître en eux, sans avoir à importer de systèmes de valeurs ou de références des États-Unis. Et on a naturellement d'autant plus de chances de réussir à les bâtir qu'un grand nombre de pays y contribue.*

*Pour vous donner un exemple de ce qui peut être fait, nous réunissons régulièrement à HEC, les étudiants en doctorat de marketing de tous les pays d'Europe. Ces jeunes sont donc baignés dans des traditions très différentes les uns des autres... Et chacun doit présenter sa thèse devant ses homologues. Sensibilisation à la diversité des approches, amorces de réseaux : autant de chances qui permettront à ces jeunes futurs docteurs de tenir tête aux Américains !*

**Int. :** *Mais qu'avons-nous vraiment de commun en Europe, si ce n'est que l'endroit où nous, Français, Allemands ou Anglais, avons le plus de chance de nous croiser, se situe sûrement quelque part entre Boston et San Francisco ! On peut en sourire, mais la question est sérieuse : qu'avons-nous donc de commun en Europe qui puisse être mis en valeur ? Il y a là matière à débat pour les Amis de l'École de Paris*

Diffusion octobre 1994